

Campagne de sensibilisation sur l'élevage porcin

# Paillasson le cochon

*Éleveurs, consommateurs, industriels, distributeurs*

*Améliorons le quotidien des cochons*

*Le bonheur est dans la paille !*

Le bonheur est  
dans la paille avec



[www.paillassonlecochon.com](http://www.paillassonlecochon.com)

## Dossier de presse

Contact presse :

**Aurélia Warin-Ramette**

Tél. : 03 87 36 46 05 / 06 86 75 61 19

Fax : 03 87 36 47 82

[aurelia@pmaf.org](mailto:aurelia@pmaf.org)



Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)

8 ter en Chandellerue

BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1

Tél: +(33) 3 87 36 46 05 - Fax: +(33) 3 87 36 47 82

Email : [courrier@pmaf.org](mailto:courrier@pmaf.org) - [www.pmaf.org](http://www.pmaf.org)

## Sommaire

Communiqué de synthèse .....	3
Le bien-être des cochons en élevage : une cause défendue par la Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) .....	4
Modes de production et bien-être des cochons en élevage .....	5
Paillasson le cochon : portrait .....	6
Des textes législatifs à la réalité du terrain .....	7
Consommer avec responsabilité .....	8
Questions-réponses à propos de la campagne « Paillasson le cochon » .....	9
<b>Annexes</b> .....	<b>11</b>
Présentation de la Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)	
Résultats des enquêtes d'opinion	
Dossier scientifique : le bien-être des cochons en élevage	
Réglementation en vigueur	
Quelques chiffres sur le porc	
<b>Bibliographie</b> .....	<b>19</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>20</b>

## Communiqué de synthèse

Quinze millions de cochons sont élevés chaque année en France, et la viande de porc est la plus consommée par les français. Pourtant, que sait-on réellement de leurs modes d'élevage ? Et qui arrive aujourd'hui à démêler la réalité de tous les préjugés qu'il existe sur le comportement du cochon ? En cette année 2010, le but de la Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) est de permettre au grand-public de (re)découvrir cet animal sympathique et ses conditions d'élevage inquiétants.

Les porcs sont des animaux très intelligents, fousseurs et très sociaux. Leurs besoins comportementaux sont multiples et pourtant relativement simples à satisfaire en élevage : la mise à disposition de paille et d'un espace suffisant lui permet d'exprimer ses comportements naturels. Pourtant, plus de 90% des porcs français sont élevés dans des bâtiments fermés, sur des caillebotis et sans aucun matériau de manipulation. Les frustrations sont très fortes, allant de pair avec stress, souffrances et comportements anormaux.

Par une campagne de sensibilisation du public, la PMAF souhaite médiatiser l'existence de systèmes alternatifs en adéquation avec les besoins comportementaux de ces animaux. Elle encourage aussi les éleveurs à appliquer la réglementation en matière de bien-être animal et l'industrie à adopter une politique d'achat responsable, en proposant des produits provenant d'élevages alternatifs à leurs consommateurs.

# Le bien-être des cochons en élevage : une cause défendue par la Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)

En 2010, la PMAF lance une campagne pour combattre les souffrances endurées au quotidien par les porcs dans les élevages intensifs. Par des actions juridiques, de lobbying, d'enquêtes de terrain, de travail avec les professionnels de l'élevage, d'information du grand public, etc., nous souhaitons œuvrer à l'amélioration des conditions d'élevage des cochons.

La PMAF a détecté des manquements au bien-être des porcs en élevage, de la maternité\* à l'engraissement\* en passant par le transport. Parmi ces problématiques quatre points ont été identifiés comme prioritaires et sur lesquels est fondée la campagne 2010. Ces problématiques sont :

1

**LA PAILLE :**  
 substrat et objet  
 de manipulation



→ La très grande majorité des porcs sont élevés sur sol nu, sans litière ni enrichissement du milieu. Mettre à disposition des animaux de la paille en stabulation libre (animaux en groupe) leur permet d'exprimer leurs comportements naturels d'animaux fouisseurs et sociaux.

2

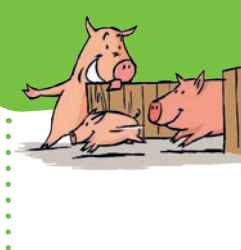
Retirer l'aspect  
 routinier des  
**MUTILATIONS**  
 des porcelets



→ Les mutilations des porcelets (coupe des queue, coupe des dents, castration) sont effectuées de manière systématique, infligeant de fortes douleurs aux jeunes porcelets, alors que leur bien-fondé est de plus en plus remis en cause. Des alternatives existent et doivent être mieux prises en considération.

3

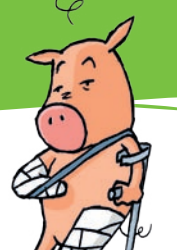
**FAVORISER LA RÉUNION** des  
 truies avec leurs  
 porcelets



→ La justification de l'entravement des truies pendant la mise-bas (cages individuelles où elles n'ont pas la possibilité de se retourner) est reconsidérée. Il est important de montrer les avantages de la liberté de la mère pendant la mise-bas et lors de l'allaitement.

4

**LIMITER LES PROBLÈMES DE BOITERIES** chez les cochons



→ De nombreux porcs souffrent de malformations des articulations qui les font boiter, conséquence d'une sélection génétique unilatérale. Il faut alors encourager l'élevage de races dites rustiques, qui présente une conformation de l'animal plus équilibrée.

\* Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire page 23

# Modes de production et bien-être des cochons en élevage

## 90% des cochons en élevage intensif : des besoins aux frustrations

### DANS LES MATERNITÉS, LES TRUIES SONT ÉLEVÉES POUR METTRE AU MONDE DES PORCELETS

En milieu naturel, les truies construisent un nid pour leurs petits (comme une poule !) et élèvent ensuite les porcelets pendant plusieurs mois. Pourtant, en élevage intensif\*, cette excellente mère ne pourra interagir avec ses petits qu'aux travers des barreaux de sa cage ! En effet, les truies vivent principalement dans des stalles individuelles si étroites qu'elle ne peuvent pas se retourner. Les truies expriment leur grande frustration avec des comportements anormaux : elles mordent les barreaux de leur cage et grattent le sol de manière répétée (stéréotypies\*).

### EN ENGRAISSEMENT, LES PORCS SONT ÉLEVÉS POUR LEUR VIANDE

En milieu naturel, les porcs, animaux fouisseurs par excellence, passent plus des trois-quarts de leur temps d'activité à chercher leur nourriture. Pourtant, la grande majorité des porcs vivent sur des sols en béton ajouré (caillebotis), sans aucun enrichissement du milieu et aucune activité possible. Frustrés, les cochons présentent alors des taux d'agressivité anormaux et mordent la queue de leurs congénères. A titre préventif, les queues des porcelets sont coupées à un très jeune âge et sans anesthésie.

### LA SÉLECTION GÉNÉTIQUE

La volonté d'améliorer la productivité est favorisée par la sélection génétique, Ils sont plus lourds et grandissent plus vite. Mais ce gain économique entraîne des désordres d'ordres articulaires, cardiaques, etc. Ainsi, les truies de réforme\*, une fois envoyées à l'abattoir, souffrent de douleurs articulaires (ostéochondrosiss) telles qu'elles ne peuvent pratiquement plus se déplacer. Officiellement inaptes au transport, beaucoup sont tout de même chargées dans les camions, Elles sont tirées, poussées ou frappées pour avancer dans les couloirs de l'abattoir.

## Elever en respectant l'animal

Il existe d'autres moyens d'élever les cochons, non pas « malgré l'animal » mais « avec l'animal ». Les éleveurs qui pratiquent ces méthodes d'élevage, très minoritaires, (re)découvrent le plaisir de travailler au quotidien avec des animaux curieux, sociaux et très attachants ! Tous affirment que le quotidien est plus agréable, le travail plus valorisant, et que les pratiques d'élevage intensives sont inenvisageables pour eux.

Les truies peuvent tout à fait mettre bas « en liberté », c'est à dire de manière non-entravée. Des cases de mise-bas ont été mises au point, spécifiquement pour répondre aux attentes de la future mère et de ses jeunes. De même : le problème de sur-agressivité des porcs peut être fortement diminué en leur donnant davantage d'espace et surtout des matériaux à manipuler, comme de la paille. Couper la queue des porcelets pour éviter qu'ils ne se la mordent, plutôt que de réduire l'agressivité, ce n'est pas un peu se mordre la queue ? Enfin, le choix d'utilisation de races « rustiques », plus robustes et plus équilibrées, la mise en place d'une litière de paille ainsi que davantage d'espace permettent de diminuer entre autres les problèmes d'articulation et les nombreuses douleurs qui en découlent.

## Paillasson le cochon : portrait

Paillasson est un cochon qui vit dans une ferme en plein air. Il peut courir dans l'herbe, fouiller le sol avec son groin, et il adore jouer dans la paille et se rouler dans la boue avec ses frères et soeurs. Comme tous ses congénères, ce petit cochon mâle de six mois est intelligent et curieux de tout. De nature très social, Paillasson a entrepris un voyage à la rencontre de ses congénères dans les autres fermes.



Quelle n'a pas été sa surprise quand il s'est rendu compte que 90% des cochons français vivaient en bâtiments fermés, dans des groupes très serrés et sans paille à manipuler ! Et les truies ne sont pas mieux loties : elles vivent dans des toutes petites cages, ne peuvent pas construire de nid pour accueillir leurs petits ni d'établir de réelles relations avec eux. De plus, les humains qu'il rencontre disent que les cochons sont sales et bêtes, et pensent qu'ils vivent dans des fermes se roulant dans la paille ou dans la boue ... Mais ce n'est pas du tout ce qui se passe en réalité !

Paillasson se sent alors investi d'une grande mission : il faut expliquer aux hommes comment sont réellement les cochons, et surtout comment ils vivent. Il décide alors d'être le porte-parole de son espèce, et compte bien expliquer que les cochons sont propres, intelligents et que les truies sont de très bonnes mères. Il aimerait tellement que tous les cochons aient au moins de la paille pour fouiller, retourner, machouiller..., comme un cochon aime le faire !

Paillasson veut expliquer à tous que grâce à leurs actes de consommation quotidiens, les cochons pourront vivre mieux demain.

**Pour Paillasson, le bonheur est dans la paille !**



## Des textes législatifs à la réalité du terrain

La protection des porcs est réglementée par la directive 2008/120/CE du conseil du 18 décembre 2008. Dès 2001, une directive européenne, traduite en droit français, parue au Journal officiel du 22 janvier 2003 sous l'arrêté du 16 janvier 2003, établit les normes minimales relatives à la protection des porcs. Ainsi, un certain nombre de mesures doivent être mis en place depuis 2003, comme la mise à disposition pour tous les porcs de matériaux manipulables et l'arrêt de l'aspect routinier des mutilations (coupe des queues, coupe des dents). D'autres points, comme la mise en groupe des truies pendant une partie de leur gestation, ne sera applicable à tous les élevages qu'au 1er janvier 2013.

Malheureusement, la PMAF a constaté par de nombreuses sources (enquêtes en élevage en 2009, en abattoir, publication des instituts ou magazine professionnels, etc.) de graves manquements à l'application de cette directive. Depuis 7 ans, de nombreux élevages ne mettent pas à disposition de leurs porcs des matériaux manipulables (pourtant obligatoires), et les éleveurs continuent de couper les queues et les dents des porcelets sans avoir pris plus de précaution en amont (en essayant de réduire l'agressivité en enrichissant le milieu de vie des porcs).

De nombreuses disparités sont observées entre la Directive et l'information transmise aux éleveurs par les filières professionnelles.

Par exemple, la liste des matériaux manipulables n'est pas toujours la même. Selon la directive, les matériaux manipulables doivent être « (...) tels que la paille, le foin, le bois, la sciure de bois, le compost de champignons, la tourbe ou un mélange de ces matériaux qui ne compromette pas la santé des animaux ». Pourtant, selon certains professionnels du porc, la liste des matériaux n'est pas figée (IFIP). Ainsi, TechniPorc (magazine professionnel) montre que les objets les plus fréquemment rencontrés sont des bidons, des ballons, des rondins de bois ou des jouets commerciaux.

Avant d'effectuer les mutilations, l'éleveur doit « démontrer preuve à l'appui, l'existence de caudophagie\* ». Actuellement, il est très difficile de connaître les pratiques qui doivent être mises en place. Selon nos sources, l'IFIP travaillerait à l'élaboration d'une liste les relatant (cette liste n'existe donc pas encore, 7 ans après la mise en application du texte). Cette partie de la législation est donc difficile à mettre en pratique actuellement.

Pour finir, la directive 2003 (applicable le 1er janvier 2013 pour les truies) s'appelle aussi : directive truie en groupe. Cette appellation est trompeuse. En fait, les truies devront être élevées en groupe, mais pas en permanence ! Cette obligation n'est valable que pendant une partie de la gestation. Par cycle\* de 22 semaines environ, la truie ne sera en groupe que 12 semaines.

# Consommer avec responsabilité

## Une demande grandissante des citoyens

La progression constante de produits se prévalant d'une valeur ajoutée dite éthique (écologiques, issus du commerce équitable, issus de l'agriculture biologique ...) témoigne d'une attention grandissante des consommateurs envers les conséquences de leurs actes d'achat. Le porc n'échappe pas à cette règle, et malgré une différence de prix assez importante, les ventes de charcuterie bio progressent de 10% par an. Le kilo de porc bio est payé au producteur, en moyenne, deux fois et demi plus cher que le kilo de viande de porc standard.

Plusieurs indicateurs montrent que la préoccupation croissante des consommateurs pour le bien-être animal s'inscrit dans un mouvement de demande sociale attentive à des modes de production plus respectueux et plus justes :

- 76% des Français sont convaincus de pouvoir contribuer à améliorer le bien-être des animaux en achetant des produits garantissant de bonnes conditions d'élevage.
- 65% des Français estiment que le bien-être des porcs est mauvais ou très mauvais

## Comment reconnaître du porc élevé « autrement » ?

Un nombre croissant de consommateurs est soucieux du bien-être des animaux. A ce titre, ils recherchent des produits issus d'élevage où cet aspect est clairement pris en compte. Mais que se cache-t-il dans les cahiers des charges du Label Rouge et de l'Agriculture Biologique (AB) ? Imposent-ils des pratiques d'élevage qui vont suffisamment loin pour le bien-être animal ? Le porc biologique et le porc Label Rouge élevé en plein-air ou élevé en liberté (il est indispensable que l'une des deux mentions soit présente) ont la préférence de la PMAF. En effet, l'élevage de ces cochons est plus respectueux de leur bien-être : litière obligatoire, accès à un pâturage, truie élevées en groupe sont autant d'éléments qui permettent aux porcs de « voir la vie en rose » !



## Questions-réponses à propos de la campagne

### **Pourquoi cette campagne ?**

Parce que les cochons sont des animaux sensibles et très intelligents, dont les conditions d'élevage actuelles sont très éloignées de leurs besoins comportementaux et induisent beaucoup de souffrances pour ces animaux. Ces éléments sont inconnus du grand public, qui sont pourtant les principaux acteurs par leurs actes de consommations quotidiens.

### **Quel est le rôle des pouvoirs publics ?**

La protection des cochons est réglementée en France depuis 2003, mais n'est pas assez appliquée sur le terrain. La PMAF souhaite que le gouvernement prenne toutes les mesures possibles pour faire respecter cette réglementation.

### **Pouvons-nous signer une pétition ?**

Vous pouvez signer un manifeste, qui présente les différents aspects inacceptables dans l'élevage des cochons. Les signatures seront ensuite présentées aux acteurs politiques, aux professionnels et être incluses dans des dossiers et des argumentaires pour faire évoluer les pratiques et la réglementation.

### **Comment faire pour aider les cochons ?**

Du point de vue du consommateur, il est possible d'agir pour aider les cochons. En privilégiant des produits issus d'élevages alternatifs (Label Rouge élevé en plein air ou en liberté, bio ou vente directe où vous pouvez visiter l'élevage), et en incitant votre boucher-charcutier à proposer ce type de produits, vous soutenez des éleveurs qui respectent leurs animaux. Vous pouvez signer notre manifeste pour faire savoir votre désapprobation du système d'élevage actuel. Vous pouvez également soutenir cette campagne et notre association. Et bien sûr, vous pouvez parler des souffrances qu'endurent des millions de cochons chaque jour à votre entourage : plus de personnes seront informées et sensibilisées et plus la mobilisation sera forte ! Ensemble, nous créons l'élevage de demain, où les cochons verront la vie en rose !

### **Et les éleveurs dans tout ça ?**

Travailler dans un élevage de porc industriel est très difficile : les conditions de travail sont dures, les relations avec l'animal quasiment inexistantes. Tous les témoignages d'éleveurs qui élèvent « autrement » leurs animaux convergent : le travail est plus agréable, valorisant, avec un vrai contact avec les animaux. Aucun d'entre eux n'envisagent d'élever leurs porcs de manière industrielle ! Le consommateur a toutes les clefs en main : en favorisant les élevages alternatifs, et en acceptant de rémunérer la viande à sa juste valeur, l'élevage de demain pourra être plus équilibré, les animaux respectés et les éleveurs retrouveront le plaisir de l'élevage.

### **Pourquoi faire une campagne maintenant ?**

Ce choix est en parti justifié par l'enquête réalisée en 2009 dans 13 élevages porcins, qui révèle de graves manquements à la réglementation de protection des porcs. Afin de remédier à cette situation, la PMAF et trois autres associations (la Ligue Française des Droits de l'Animal, l'Oeuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs et Alsace Nature) ont conjointement porté plainte auprès de la Commission européenne pour non respect par la République française de cette directive. Leur but est de permettre à la France de se donner les moyens de faire en sorte que ces points soient correctement appliqués. Il faut aussi rappeler les enquêtes qu'avait réalisées la PMAF en abattoir porcin, dénonçant de bien pauvres conditions pour les truies de réformes « mal à pieds » (vieilles femelles allaitantes ayant des difficultés de déplacements dues à des problèmes aux pattes).

## Annexes

### La Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)

La Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) est une association française à but non lucratif, qui oeuvre pour le développement d'une agriculture durable conciliant les besoins des animaux, les contraintes du monde agricole et les attentes des consommateurs au bénéfice de tous. Sa mission est reconnue d'utilité publique,

La PMAF fonde l'ensemble de son action associative sur la reconnaissance des animaux en tant qu'êtres sensibles par le droit français (Code Rural) et européen (Protocole d'Amsterdam).

La PMAF encourage ainsi les bonnes pratiques d'élevage des animaux de ferme (plein air, biologique...) selon trois axes principaux :

- l'information du public (consommateurs, acteurs économiques, décideurs politiques, public scolaire, citoyens) ;
- le respect et l'évolution de la législation protégeant les animaux ;
- le soutien des éleveurs respectant les animaux et leurs comportements naturels.

Dans ses relations institutionnelles ou privées comme dans son discours public, la Protection mondiale des animaux de ferme veille à fonder ses propos et son argumentation sur des données scientifiques vérifiées, s'appuyant sur les travaux universitaires les plus récents dans le domaine de l'éthologie et de la science du bien-être animal.

En relation avec les acteurs du monde agricole et ses partenaires institutionnels, la Protection mondiale des animaux de ferme encourage les systèmes d'élevage respectueux du bien-être des animaux, qu'ils soient labellisés par des signes de qualité officiels (AB, Label Rouge, AOC ...) ou résultent d'initiatives privées. Cette organisation est, dans ce contexte, particulièrement attentive à la viabilité économique et à la durabilité des démarches agricoles qu'elle soutient.

L'association a pour but, sur l'ensemble du territoire national, européen ou mondial :

- de promouvoir la défense et la protection des animaux de ferme tout au long de leur vie ;
- de soutenir et encourager les initiatives d'éleveurs, de l'industrie agro-alimentaire et de la distribution qui contribuent à améliorer le bien-être des animaux en élevage (signes officiels de qualité, agriculture biologique, ..) ;
- de promouvoir la diffusion des connaissances en biologie, physiologie et éthologie (science du comportement) des différents animaux de ferme, et notamment auprès du public scolaire ;
- de favoriser une meilleure connaissance des lois de protection animale auprès des professionnels et du grand public, et de veiller à la bonne application de la réglementation, en apportant notamment son concours aux forces de l'ordre et aux différents services de l'Etat concernés ;
- de favoriser les soins et l'hébergement aux animaux d'élevage victimes de mauvais traitements ou d'actes de cruauté, en tant qu'intermédiaire ou dans ses propres structures d'accueil.

Nous contacter :

#### **Protection mondiale des animaux de ferme**

8 ter en Chandellerue

BP 80242

57006 METZ cedex 1

Tél. : 03 87 36 46 05

Fax : 03 87 36 47 82

Email : [courrier@pmaf.org](mailto:courrier@pmaf.org)

Pour en savoir plus, consultez notre site internet : [www.pmaf.org](http://www.pmaf.org)

## Résultats des enquêtes d'opinion

Le secteur Analyse de l'opinion publique de la Commission européenne a mené une vaste enquête Eurobaromètre portant sur les « Attitudes des consommateurs concernant le bien-être des animaux d'élevage ». L'enquête a fait l'objet de deux campagnes de sondages en 2005 et 2006, interrogeant 52 000 personnes dans l'ensemble des pays membres de l'Union.

Sur une échelle d'importance de 1 (peu important) à 10 (très important), les consommateurs français situent le bien-être des animaux d'élevage à 7,8.

64% des Français estiment que l'importance accordée au bien-être animal par la politique de leur pays est insuffisante.

76% des Français interrogés sont convaincus de pouvoir contribuer à améliorer le bien-être des animaux en achetant des produits garantissant de bonnes conditions d'élevage.

Sur la question du porc, l'étude fait apparaître un grand nombre de non-réponse, provenant très probablement du manque d'information sur les réelles conditions d'élevage des porcs.

61 % des Français estiment que le bien-être des porcs en élevage est mauvais ou très mauvais.

A la demande du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, un baromètre des perceptions alimentaires et de la politique alimentaire est lancé. Le CRÉDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie) a réalisé au cours de l'été 2009 une enquête : « Baromètre des perceptions alimentaires MAAP/CREDOC 2009 ».

67,4% des Français se déclarent prêts à payer plus cher si le produit offre des garanties de respect de l'environnement et de bien-être animal (hausse de 4% par rapport à 2008)

# Dossier de presse

## Dossier scientifique

### 1) La paille : substrat et objet de manipulation

**Comportements des cochons :** Les cochons sont des animaux sociaux et curieux. Ils ont besoin d'être en relation avec des congénères, et de pouvoir manipuler des objets à leur guise. Les cochons, comme leur ancêtre sauvage (proche du sanglier), fouillent le sol à la recherche de leur nourriture : racines, graines, etc. Les cochons utilisent la majeure partie de leur temps en activité à chercher la nourriture dans le sol.

**Bon à savoir : Les cochons sont très propres ! Ils séparent eux-mêmes leurs zones de vie : alimentation, repos et déjections.**

**Pratiques actuelles en France :** La grande majorité des cochons vivent toute leur vie sur caillebotis (surface de sol qui est percée), Ces animaux n'ont **aucun substrat** à leur disposition (paille, foin, sciure, ...) qui leur permettrait de fouger\*, de jouer et d'explorer. En fait, ils vivent **sur un sol en béton** et avec très peu d'activité possible. 90% des cochons sont engraisés sur caillebotis (1). Il y a des caillebotis en béton, avec des grosses fentes, ou des caillebotis à fil, sous forme de grilles métalliques.

**Justifications de ces pratiques :** Les caillebotis permettent aux fientes de tomber dans une fosse à lisier, située en dessous des animaux. Ainsi, ils ne sont pas en contact avec leurs excréments et les problèmes sanitaires sont limités.

**Systèmes alternatifs et avantages :** Le système béton + paille (litière de paille sur un sol en béton) est proposé. Les animaux y ont plus de surface disponible et peuvent eux-mêmes séparer leurs zones de vie (repos, alimentation, déjection). Pour éviter les problèmes sanitaires, les animaux ont plus d'espace et ne sont eux mêmes, par conséquent, pas en proximité avec leurs déjections. Et surtout les animaux ont un objet à manipuler : la paille. Les objets mis pour l'enrichissement du milieu doivent être déformables, « *machouillables* » et même destructibles. (c'est pourquoi les chaînettes en métal ne sont pas entièrement satisfaisantes pour les scientifiques (3)). **Donner de la paille aux cochons permet de satisfaire leurs besoins comportementaux d'exploration.**

### 2) Retirer l'aspect routinier des mutilations des porcelets

**Comportements des cochons :** Les porcelets jouent beaucoup avec leurs congénères et mettent en place une hiérarchie. Le manque d'espace et un environnement exempt d'objets à manipuler impliquent une sur-agressivité entre les individus, pouvant entraîner des blessures (2).

**Pratiques actuelles en France :** A titre préventif, les queues et les dents des porcelets sont coupées (par pince coupante chauffante ou par meule. Les porcelets sont castrés avant 7 jours (de manière chirurgicale : coupe de la peau avec un scalpel, sortie des testicules et coupe du cordon séminal), Toutes ces manipulations sont effectuées de manière systématique (4) et **sans anesthésie**. Ces interventions entraîne de nombreuses souffrances (sur l'instant et plusieurs jours après (7)).

**Justifications de ces pratiques :** Dans un environnement très pauvre, les porcs manquent de stimulation extrême. Un phénomène apparaît : le **cannibalisme**. En jouant avec la queue ou les oreilles du plus faible et du moins réactif d'entre eux, ses parties se mettent à saigner, ce

qui attire ensuite un nombre grandissant d'animaux. Certaines truies sont blessées aux mamelles par leurs petits. Les mâles non castrés seraient plus agressifs. Mais la raison principale justification de la castration est qu'elle permet d'éviter la production de deux **substances odorantes** (le scatol et l'androsténone). La viande de mâles non castrés aurait un goût plus fort que certains consommateurs n'apprécieraient pas.

**Systèmes alternatifs et avantages :** La réduction de l'agressivité entre les porcs en leur donnant plus d'espace et en enrichissant leur milieu (paille, morceau de bois ...) peut permettre l'arrêt des mutilations systématiques. Pour les blessures des mamelles, les scientifiques ont prouvé que des traitements contre des affections comme les mammites\* sont plus efficaces (5). De nombreuses douleurs sont ainsi évitées (les animaux souffrent sur le moment et pendant 12 heures (4)).

Concernant la castration, les alternatives sont plus nombreuses :

- produire des verrats\*, et détecter à l'abattoir les substances odorantes avec un nez électronique\* , d'autant plus que les verrats ont des meilleurs résultats zootechniques que les porcs castrés (11). La gestion de l'agressivité entre verrats est facilitée par l'apport de matériel de manipulation ;
- l'immunocastration, qui est un vaccin qui empêche directement la production d'hormones, sans avoir à castrer les porcs. Mais il est assez onéreux et n'est pas efficace à 100% ;
- la sélection génétique d'animaux ne synthétisant plus et/ou détruisant métaboliquement les substances non-désirées. Cependant, les travaux ne sont pas encore prêts pour être applicables à une sélection (6).

### 3) Favoriser la réunion des truies et des porcelets

**Comportements des cochons :** Le cochon est un animal très intelligent qui a de grandes capacités d'apprentissage et des relations sociales complexes. Le rôle de l'apprentissage de la mère aux porcelets est très important et peut être décisif pour leur comportement et leur bien-être futur. Le travail de mise-bas est source de nombreuses douleurs, l'animal doit avoir la possibilité de se mettre dans des positions qui lui conviennent le mieux afin de gérer lui-même sa douleur.

**Pratiques actuelles en France :** Les truies mettent bas dans des cases individuelles, **sans possibilité de se retourner** et sans aucun accès à leurs petits. Elles restent dans ces cages pendant toute la lactation : les truies allaitent leurs petits à travers les barreaux. Les truies présentent souvent des stéréotypies (comportements anormaux répétés et sans utilité : machouillage des barreaux, aller-retour de la mâchoire sur les barreaux, etc.), signes d'un mal-être important.

**Bon à savoir :** ces stéréotypies sont souvent visibles chez les animaux de cirques ou de zoos ; elles se déclinent sous d'autres formes tels que les aller-retours incessants devant la cage.

**Justifications de ces pratiques :** La cage de mise-bas trouve sa justification dans la réduction de l'écrasement des porcelets, qui est la première source de mortalité chez les porcelets (2).

**Systèmes alternatifs et avantages :** La truie doit être **libre de ses mouvements**, comme dans le cas des cases de type Thierry Schweitzer. Elle doit être libre de ses mouvements, mais séparée des autres mères, et avec une lampe chauffante pour les petits et de la paille pour tous. Les résultats zootechniques sont très proches voire meilleurs que dans les systèmes en entravement (survie des porcelets, mortalité des truies, etc. (8)). Des éleveurs satisfaits de l'élevage des truies en groupe témoignent que les truies sont plus calmes, plus facilement manipulables, que la mise-bas est plus rapide avec une mortalité et un temps de travail identique (9).

## 4) Limiter les problèmes de boiteries chez les cochons

**Comportements des cochons :** Les cochons ont besoin de marcher, de courir, de faire de l'exercice, ... La sélection génétique, en sélectionnant une croissance rapide et une plus lourde carcasse, a induit une plus grande fréquence d'un syndrome congénital et héréditaire. Accentué par les systèmes intensifs qui réduisent l'activité possible, les cochons ont « les pattes faibles ».

**Pratiques actuelles en France:** Les animaux sont atteints d'ostéocondroses (patte faible car cartilage friable et trop de poids sur les pattes (2)), **boitent**, parfois ne peuvent plus du tout marcher. Ce problème se détecte plus souvent sur les truies car elles vivent plus vieilles et ont moins de possibilité d'activité que les porcs à l'engraissement. Elles sont appelées : truies « mal-à-pied ». Elles ne peuvent plus se déplacer en fin de vie et l'amenée à l'abattoir est très difficile. Cela induit beaucoup de douleur pour ces animaux, qui sont souvent transportés de manière illégale (ils devraient être euthanasiés à la ferme) et avec trop souvent des brutalités pour les faire avancer.

**Justifications de ces pratiques :** Suite à la sélection génétique unidirectionnelle pour une croissance plus rapide, une plus lourde carcasse et un taux de muscle / gras augmentant, on a vu l'apparition de ce syndrome, congénital et héréditaire. Il s'est accentué avec le système intensif où les animaux ne marchent presque plus et sont sur caillebotis (2).

**Systèmes alternatifs et avantages :** Utiliser les **rares rustiques** (par définition moins sélectionnés et plus robustes) permet de limiter très fortement l'apparition de ce syndrome. Certaines races locales (Gasconne, Basque), ont des performances zootechniques très intéressantes et profitent d'une filière de valorisation dynamique (10). Il est très important de contre-sélectionner ce syndrome (il constitue un signal d'alarme sur les dangers d'une sélection trop pointue qui omet les dommages collatéraux). La diminution de la densité des animaux et la mise à disposition de paille permettraient aux animaux de pouvoir être plus musclés.

## CONCLUSION

Les cochons sont des animaux très intelligents. Ils vivent en petits groupes familiaux et sont très sociaux. Animaux fousseurs de nature, ils sont très actifs et passent la majeure partie de leur temps d'activité à la recherche de nourriture. Les truies sont de très bonnes mères : elles construisent un nid pour accueillir leurs petits et ont un rôle très important dans leur développement intellectuel et social.

L'élevage actuellement majoritaire des porcs n'est pas adapté à leur besoins comportementaux. De nombreux troubles du comportement apparaissent (stéréotypies, frustrations, ...). La gestion de ces problèmes est centré sur les conséquences : les cochons se mordent la queue, on leur coupera donc la queue. La nature du problème n'est pas pris en compte.

D'autres systèmes d'élevages existent, plus respectueux de ces animaux très sensibles. Les cochons y sont élevés dans des densités plus faibles, ont des matériaux à manipuler (paille ou espace herbeux), les truies y mettent bas libres de leur mouvement. Tout au long des lectures qui ont permis de rédiger cette fiche, trois éléments nous paraissent centraux : la sociabilité, l'espace et la paille.

Et comme le dit si bien le cochon Paillasson (mascotte de la campagne), le bonheur est dans la paille !

## Réglementation sur le porc

La protection des porcs est réglementée par la directive 2008/120/CE du conseil du 18 décembre 2008. Dès 2001, une directive européenne, traduite en droit français, parue au Journal officiel du 22 janvier 2003 sous l'arrêté du 16 janvier 2003, établit les normes minimales relatives à la protection des porcs.

En substance, que dit la réglementation ?

*- Pour les truies et cochettes (pour les exploitations nouvelles')*

Les truies et cochettes doivent être élevées en groupe pendant une période débutant quatre semaines après la saillie et se terminant une semaine avant la date prévue pour la mise bas. Pour les exploitations existantes au 1er janvier 2003, les systèmes en truie bloquée peuvent perdurer jusqu'au 31 décembre 2012. À compter du 1er janvier 2013, toutes les exploitations devront passer en conduite de truies en groupe.

Remarque : depuis le 1er janvier 2006, il est interdit de disposer d'un système de truies à l'attache pour toutes les exploitations.

(1) Exploitation nouvelle : construction nouvelle ou reconstruite ou mise en service depuis le 1er janvier 2003.

*- Pour tous les porcs, depuis le 1er janvier 2003 :*

### **1. Donner un accès permanent à :**

*1. des **matières manipulables**, y compris pour les porcs sur caillebotis (pour les truies et cochettes élevées en groupe : cette disposition sera applicable à partir du 1er janvier 2013), de l'eau fraîche.*

### **2. Interdiction de :**

- 1. réduire les coins\* et section partielle de la queue sur une base de **routine** (il faut au préalable qu'il existe démontrer **preuve à l'appui**, l'existence de caudophagie, préalable et la tentative infructueuse de mise en œuvre de mesures particulières)*
- 2. castrer par le déchirement des tissus. Si la castration ou la section partielle de la queue sont pratiquées plus de sept jours après la naissance, une anesthésie complétée d'une analgésie prolongée doit être réalisée par un vétérinaire.*
- 3. Séparer temporairement les porcs élevés en groupe agressifs ou attaqués et/ou blessés ou malades en les plaçant dans un enclos individuel, qui, à partir du 1er janvier 2013, devra être assez grand pour que l'animal puisse se retourner, sauf avis contraire du vétérinaire.*

Pour rappel : le respect de la réglementation « Bien-être » entre dans les contrôles de conditionnalité PAC depuis le 1er janvier 2007

## Réglementations spécifique aux thèmes de campagne

### 1) La paille : substrat et objet de manipulation

(8) « Les porcs doivent disposer d'un environnement correspondant à leur besoin d'exercice et à leur **nature d'animal fouisseur**. Leur bien-être semble compromis en raison de l'espace très restreint dont ils disposent »

(10) « Les truies ont volontiers des interactions sociales avec d'autres porcs, à condition de disposer de leur **liberté de mouvement** et de se trouver dans un environnement d'une certaine complexité. Il y a lieu d'interdire le confinement permanent des truies dans un espace restreint. »

5. « Les États membres veillent à ce que, sans préjudice des exigences prévues à l'annexe I, les truies et les cochettes aient en permanence accès à des **matières manipulables** répondant au minimum aux exigences pertinentes de ladite annexe. »

#### Annexe 1 chapitre I :

1) « Sans préjudice de l'article 3, paragraphe 5, les porcs doivent avoir un **accès permanent** à une quantité suffisante de **matériaux permettant des activités de recherche et de manipulation** suffisantes, tels que la paille, le foin, le bois, la sciure de bois, le compost de champignons, la tourbe ou un mélange de ces matériaux qui ne compromette pas la santé des animaux. »

#### Annexe 1 chapitre II :

B 3. « Au cours de la semaine précédant la mise bas prévue, les truies et les cochettes doivent pouvoir disposer de **matériaux de nidification** en quantité suffisante à moins que le système d'évacuation ou de récupération du lisier utilisé dans l'établissement ne le permette pas. »

D 3. « Lorsque des signes de combats violents sont constatés, les causes doivent en être immédiatement recherchées et des mesures appropriées, telles que la mise à disposition de **grandes quantités de paille** pour les animaux, si possible, ou d'autres matériaux permettant des activités de recherche, doivent être prises. Les animaux à risque ou les animaux particulièrement agressifs doivent être maintenus à l'écart du groupe. »

### 2) Retirer l'aspect routinier des mutilations des porcelets

(11) « La section partielle de la queue, la section partielle et le meulage des dents peuvent causer aux porcs une **douleur immédiate, qui peut se prolonger**. La castration peut entraîner une douleur de longue durée qui est encore plus vive en cas de déchirement des tissus. Ces pratiques nuisent donc au bien-être des porcs, en particulier lorsqu'elles sont exécutées par des personnes non compétentes et inexpérimentées. En conséquence, des règles doivent être définies afin d'améliorer ces pratiques. »

### 3) Favoriser la réunion des truies et des porcelets

Article 4 : « Les États membres veillent à ce que les truies et les cochettes soient **en groupe** pendant une période débutant quatre semaines après la saillie et s'achevant une semaine avant la date prévue pour la mise bas. Par dérogation au premier alinéa, les truies et les cochettes élevées dans des exploitations de moins de dix truies peuvent être maintenues individuellement pendant la période prévue audit alinéa pour autant qu'elles puissent se retourner facilement dans la case. »



## Annexe 1 Chapitre II

B 4. « Un espace libre doit être aménagé derrière la truie ou la cochette pour permettre une mise bas naturelle ou assistée. »

B 5. « Les loges de mise bas où les truies peuvent se mouvoir librement doivent être munies de dispositifs de protection des porcelets tels que des barres. »

C 2. : « Lorsqu'une loge de mise bas est utilisée, les porcelets doivent pouvoir disposer d'un espace suffisant pour pouvoir être allaités sans difficulté.

C 3. : « Aucun porcelet ne doit être séparé de sa mère avant d'avoir atteint l'âge de 28 jours, sauf si le non-sevrage est préjudiciable au bien-être ou à la santé de la truie ou du porcelet. Cependant, les porcelets peuvent être sevrés jusqu'à sept jours plus tôt, s'ils sont déplacés dans des locaux spécialisés qui seront vidés, nettoyés et désinfectés complètement avant l'introduction d'un nouveau groupe, et qui seront séparés des locaux où les truies sont hébergées, afin de réduire autant que possible les risques de transmission de maladies aux porcelets. »

### 4) Limiter les problèmes de boiteries chez les cochons

#### Annexe 1 Chapitre I

5) Les sols doivent être lisses mais non glissants de manière à ce que les porcs ne puissent pas se blesser et doivent être conçus, construits et entretenus de façon à ne pas causer de blessures ou de souffrances aux porcs.

## Quelques chiffres

### Le cochon

Avant d'exposer les différentes composantes chiffrées du marché du porc, parlons un peu du cochon en lui-même. Pouvant vivre jusqu'à 25 ans, le porc d'engraissement est amené à l'abattoir à l'âge de 6 mois, ce qui correspond à son âge de puberté. En fait, un porc est en pleine activité sexuelle à l'âge d'un an. Les truies sont inséminées à 6-8 mois et sont réformées (envoyées à l'abattoir car moins productives que des jeunes truies) entre 3 et 5 ans.

Il existe 6 races de production locales de porc : Blanc de l'Ouest, porc de Bayeux, Cul noir Limousin, porc Gascon, porc Basque et porc Corse Nustrale

Quatres races sont utilisées classiquement en production : le landrace (robe claire avec peu de poils), le large white (proche du landrace), le piétrain (robe claire tachetée de noir et parfois de roux) et le duroc (robe rousse brune uniforme).

### La production

Il existe trois grands types d'élevages : les naisseurs (élevage des truies pour la production de porcelets), les engraisseurs (des mâles et des femelles sont engraisés pour leur viande, on les appelle aussi les porcs charcutiers) et les naisseurs-engrailleurs, plus rares.

Le cheptel porcin français, qui tend à se stabiliser depuis quelques années après une longue période d'augmentation régulière, s'élève à environ 15 millions de têtes, dont 1,3 millions de truies reproductrices et 4,3 millions de porcelets. On comptait en 2003 (enquête SCEES) environ 46 500 exploitations élevant des porcs. Toutefois si l'on excepte les exploitations ayant moins de 20 porcs à l'engrais ou moins de 5 truies, ce nombre tombe à environ 20 000 élevages qui représentent environ 99 % du cheptel. La taille moyenne des élevages, tous porcs confondus, s'élevait en 2003 à 320 têtes, la taille moyenne des élevages reproducteurs étant de 108 truies. Si l'on ne considère que les élevages de plus de 100 porcs ou de plus de 20 truies, la taille moyenne passe à 150 truies et près de 1 000 porcs présents. La France est en troisième place sur le marché porcin européen.

En France, la production porcine s'élève à 2,3 millions de tonnes-équivalent carcasse par an. Près des trois quarts de la production est localisée dans le grand ouest : Bretagne, Pays-de-Loire et Basse Normandie. En 2007, alors que la France importait 480 milliers de tonnes de porc, elle en a exporté 651.

### La consommation

La viande de porc est la première consommée par les français (34,5 kg en moyenne par habitant et par an). Vingt kilos de moins que les allemands et les espagnols, les champions d'Europe en la matière. Les ventes de viande fraîche ne représentent actuellement que 30 % de la consommation totale de porc en France. En 2009, alors que la vente de viande en général a fortement diminué (-6,8%) , les charcuteries ont la faveur des consommateurs. Le Label Rouge semble également unanimement apprécié. En revanche, la perception des mentions liées à l'élevage des animaux est contrastée, ambiguë et suscite des interrogations. L'élevage est un sujet sur lequel les consommateurs expriment une soif de connaissance<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Comportement du consommateur : de l'intention à l'acte d'achat « ; Vincent Legendre ; Techniporc, Vol. 32, N°3, 2009, p. 15-18

## Bibliographie

- (1) Courboulay, V., Bregeon, a., Massabie, P. & Meunier-Salaün, M. C. 2003. Quel type de sol en engraissement ? Comparaison caillebotis partiel / caillebotis intégral pour différents critères d'évaluation du bien-être des animaux. *TechniPorc*, 26 (2) 33-37
- (2) Scientific Veterinary Committee. 1997. The welfare of intensively kept pigs. pp 188
- (3) Grandin, T. 1988. Environmental Enrichment for Confinement pigs. *Livestock Conservation Institute, Annual Meeting Proceedings*. 119-123
- (4) Bataille, G., Rugraff, Y., Chevillon P. & Meunier-Salaün, M. C. 2002. Caudectomie et section des dents chez le porcelet : Conséquences comportementales, zootechniques et sanitaires. *TechniPorc*, 25 (1) 5-13
- (5) Bataille, G., Rugraff, Y., Meunier-Salaün, M. C., Bregeon, A. & Prunier, A. 2002. Conséquences comportementales, zootechniques et physiologiques de l'époinçage des dents chez le porcelet. *Journées de la Recherche Porcine*, 34, 203-209
- (6) Robic, A., Larzul, C. & Bonneau, M. 2008. Genetic and metabolic aspects of androstenone and skatole deposition in pig adipose tissue: A review. *Genetics Selection Evolution*, 40, 129-143
- (7) Gadonna, M. 2008. Castration des porcelets sous anesthésie ou analgésie : évaluation comportementale et physiologique de la douleur. Mémoire de fins d'études Master Professionnel d'Ethologie Appliquée, Université Paris XIII Psychophysiologie U.F.R. L.S.H.S. pp 28.
- (8) Arey, D. & Brooke, P. 2006. Animal welfare aspects of good agricultural practice : pig production. *CIWF (Compassion In World Farming) Trust*. pp 182.
- (9) Témoignage de Benoît Raguénés, éleveur à Ploumoguier dans le nord Finistère (Forum Piga-lys Morbihan)
- (10) Lenoir, H., Luquet, M. & Mercat, M. J. 2002. Effectifs et performances de reproduction des 5 races locales porcines françaises. *TechniPorc*, 25 (5) 25-30
- (11) Baltussen, W. H. M. & Backus, G. B. C. Economic aspects of producing boar meat. *Agricultural Economics Research Institut. Netherlands*

## Glossaire

**Caillebotis** : sol percé pour faire tomber les excréments dans une fosse située en dessous des animaux. Il se présente sous forme de béton ajouré ou de grilles métalliques.

**Caudophagie** : morsures de la queue d'un congénère pouvant entraîner une blessure jusqu'au sang.

**Coin** : certaines dents des cochons qui sont meulées ou coupées à la pince.

**Cycle de la truie** : cycle de reproduction de la truie, durant 22 semaines et comprenant cinq étapes : la saillie (ou insémination), la gestation (17 semaines), la mise-bas, la lactation (4 semaines) et le sevrage (2 semaines).

**Élevage intensif** : dans ce document, un élevage intensif est défini par le mode de production en bâtiments fermés, sur caillebotis et sans litière. Les densités y sont importantes (au maximum ceux de la législation), les mutilations des porcelets y sont effectuées de manière systématique et les truies élevées en stalles individuelles.

**Engraissement** : élevage visant à produire de la viande de porc. Les porcs mâles (castrés) et femelles sevrés (vers l'âge de 6 semaines) y sont engraisés par groupe. Ils sont amenés à l'abattoir à l'âge de 6 mois, à un poids de 110kg environ.

**Fouger** : action des cochons de fouiller dans le sol à la recherche de nourriture.

**Mammite** : infection de la mamelle, souvent rencontrée chez les femelles en lactation et relativement douloureuses.

**Maternité** : élevage visant à produire des porcelets sevrés. Les éleveurs sont aussi appelés « naisseurs ». Peu d'ateliers sont à la fois naisseurs et engraisés.

**Nez électronique** : machine électronique qui détecte les odeurs indésirables dans la viande de porc, de manière plus précise et plus objective que le nez humain.

**Stéréotypie** : comportement anormal révélant un mal-être. La stéréotypie se présente sous la forme de comportements répétitifs et sans raisons apparentes.

**Truie de réforme** : truie de reproduction dont la fertilité diminue et qui est amenée à l'abattoir.

**Verrat** : porc mâle non castré (ou entier).

# [ Dossier de presse ]

# [ Dossier de presse ]

# [ Dossier de presse ]